

de M. Claude Miffon et Mme Linda de Coulon

(acceptée par la Conseil municipal lors de la séance  
du 7 octobre 1996)

**Favoriser la réintégration professionnelle des femmes dans  
l'administration municipale.**

Vu:

- l'expérience conduite par la Confédération et le Service des écoles de la Ville de Berne, visant à tenir compte dans la fixation du salaire d'engagement de l'expérience de vie extraprofessionnelle des collaboratrices et collaborateurs;
- le fait que l'éducation d'enfants, l'engagement bénévole aux services d'institutions à caractère sportif, culturel ou social, ou même l'engagement au service des relais démocratiques que sont partis politiques et syndicats, constitue des expériences dont il est tenu compte dans cette expérience;
- l'opportunité de ne pas décourager les jeunes mères souhaitant interrompre leur activité professionnelle pour se consacrer à l'éducation de leur(s) enfant(s);
- la nécessité de favoriser d'une part la réintégration professionnelle de femmes s'étant consacrées à l'éducation des enfants et à valoriser l'engagement sous toutes ses formes au service de la collectivité, afin de promouvoir une meilleure conscience civique;
- le rôle d'exemple que doit jouer une administration publique dans ce sens,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- a) étudier l'introduction d'un tel système dans la gestion du personnel de notre administration;
- b) faire rapport au Conseil municipal dans les meilleurs délais sur la conclusion de cette étude.